



Drogues Trafic international

Bulletin électronique

SUÈDE: infléchissement de la politique antidrogue?

Les drogues, licites et illicites, ont été au cœur du débat national qui a précédé l'adhésion de la Suède à l'Union européenne en 1995. En effet, dès 1977, le parlement suédois s'était fixé comme objectif une « société sans drogues » et, depuis, la politique appliquée est devenue progressivement plus répressive. En 1989, l'usage a été pénalisé et, en 1993, il est devenu passible de six mois d'emprisonnement, ce qui permet à la police de soumettre les suspects à des tests d'urine. Cependant un signe que les choses sont en train de bouger et que les critiques adressées, notamment par des criminologues, à cette politique n'ont pas été vaines, est la nomination comme nouveau ministre de la Justice, en octobre 2000, de M. Thomas Bodstrom. Il est en effet connu pour être un « libéral » dans le domaine des drogues, une étiquette qui empêchait d'être pris au sérieux dans le pays il y a seulement quelques années. Il a publiquement critiqué la criminalisation de l'usage comme « tout à fait inutile » et brisé un tabou en confessant qu'il avait fumé souvent du haschisch lorsqu'il était jeune.

Les autorités suédoises, pour défendre leur politique de recherche « d'un monde sans drogue », ont l'habitude de souligner que le nombre de consommateurs problématique dans le pays n'était pas élevé (entre 14 000 et 20 000 selon le rapport de l'OEDT 2000) et qu'elles avaient mis en place un système très performant d'accueil et de soins pour les toxicomanes. Elles justifiaient ainsi leur refus de politique de « réduction des risques », impliquant par exemple la généralisation de la politique d'échange des seringues, par le fait que le taux de VIH parmi les injecteurs de drogues en Suède n'est pas très élevé. Mais, si le pourcentage de séropositifs parmi ceux qui utilisent les drogues par injection intraveineuse est peu important (2 % à 3 %), le taux d'hépatite C parmi eux est le plus élevé Europe (plus de 90 %). La Suède connaît de même, avec le Royaume uni, le nombre le plus important de mort par surdose (en 1996, 250 pour 8,8 millions d'habitants). Sa volonté de se présenter comme un

État qui met l'accent sur les politiques de santé publique dans le domaine des drogues est contredite par la réduction depuis plusieurs années des moyens économiques mis en place pour accueillir et soigner les usagers problématiques de drogues.

Même si les taux de prévalence restent encore relativement modérés comparés à ceux des autres pays d'Europe, ils sont à la hausse, à la fois en ce qui concerne les usages récréatifs que problématiques. Les usages du cannabis, de la cocaïne et de l'héroïne, qui ont souvent un caractère occasionnel et récréatif, sont encore très nettement au-dessous des moyennes du reste de l'Europe.

En revanche, la Suède est le seul pays où la consommation problématique de drogue ne concerne pas principalement l'héroïne, mais l'amphétamine. Cette consommation se fait surtout par injection (autour de 10 000 personnes), ce qui explique que le taux d'hospitalisation pour usage de cette drogue soit le plus élevé d'Europe après

celui du Danemark. Le risque d'overdose étant moins grand que pour celui d'héroïne, cela suggère que le taux de mortalité parmi le petit nombre d'usagers de cette dernière est très élevé. Plus inquiétant pour l'avenir, la Suède est avec la Grèce le pays où les élèves du secondaire sont les plus nombreux à déclarer avoir consommé du cannabis et surtout des solvants.

En 1999, un rapport du Conseil suédois de prévention du crime (BRA) a conclu que les campagnes de prévention de la police dans les écoles (consistant généralement à essayer d'effrayer les usagers en décrivant les effets des drogues), n'avaient que peu d'effets sur les jeunes. Le BRA a également critiqué les « descentes » de la Force spéciale de la police dans les *raves parties* pour arrêter les participants suspects d'avoir consommé des drogues. Elles ont pour effet pervers la criminalisation de nombreux adolescents, parfois totalement innocents. Le BRA, dont les conclusions ont été reprises par la presse, affirme qu'« au vu de l'information recueillie concernant le développement de l'usage des produits illicites, il n'existe aucune claire indication que la criminalisation de l'usage et l'application de lois répressives aient un effet dissuasif ».

Le pays étant de plus en plus seul à s'accrocher en Europe au mythe d'une « société sans drogue » et à ne pas vouloir mettre en œuvre une politique de « réduction des risques », la nomination de Thomas Bodstrom pourrait signifier que la Suède a renoncé à exporter le « modèle suédois » et à ne pas faire des drogues une priorité de sa présidence de l'Union européenne durant la première moitié de l'année 2001.

Tim Boekhout van Solinge ■
Université d'Utrecht

EUROPE: la presse et la situation internationale des drogues

À l'occasion de la présentation du rapport final¹ d'une étude portant sur la presse européenne et le problème international des drogues, plusieurs ONG, parmi lesquelles le Gruppo Abele de Turin et le Transnational Institute d'Amsterdam ont organisé un séminaire à Turin le 11 janvier 2001. La recherche, dont les résultats ont fait l'objet d'un large débat, a porté, durant toute l'année 2000, sur 18 grands quotidiens européens (Le Monde, Libération, El País, The Observer, La Repubblica, etc.) dans six pays. Le nombre d'articles analysés (à l'exclusion de ceux portant sur la situation interne des pays européens) s'est élevé à 291. Il apparaît clairement, au vu des résultats de cette enquête, que l'attention de la presse est en décalage complet avec les régions et les pays qui constituent les principales menaces pour l'Europe; que les sources d'informations officielles (en particulier la police) sont privilégiées et, par conséquent, que la répression du trafic est constamment mise en valeur par rapport aux problèmes liés à la consommation des drogues.

Une première constatation: c'est l'Amérique latine qui est l'objet de la plus grande attention avec 151 articles (dont un tiers sur la Colombie), suivie par l'Asie avec 25. La Turquie qui, en tant que transformateur exportateur d'héroïne, est à l'origine des principaux problèmes liés aux drogues en Europe, n'a fait l'objet que de deux articles et l'Afrique, productrice de la quasi totalité des dérivés du cannabis qui y sont consommés, n'apparaît que vingt fois. L'intérêt pour la Colombie s'explique par l'existence de guérillas, de « cartels » de la drogue et sans doute également par l'attention que prêtent à ce pays les agences de presse internationales et les grands médias américains.

Qu'il s'agisse de la rédaction des journaux ou des correspondants de terrain, la principale source d'information est dans près de 70 % des cas « institutionnelle » (police, douane, fonctionnaires des gouvernements, etc.). Cela se tra-

duit par le fait que 78 % des articles se situent dans le champ de la répression et que seulement 15 % observent une position critique vis-à-vis des positions officielles.

Après cet aperçu général, l'étude a tenté une approche plus fine en analysant les mots clés qui confirment les grandes tendances signalées plus haut. Le « trafic » vient largement en tête (113), suivi par les conflits (74), la corruption (36), la production (29), le blanchiment (19), l'éradication des cultures (18). La consommation n'apparaît que 14 fois, devant le développement alternatif (11), les migrations (9) et la distribution (3). La presse n'accorde que peu d'espace aux causes économiques et sociales des cultures illicites, et tend à ranger les paysans du tiers-monde dans le camp des trafiquants en tant que « producteurs de drogues ».

Les auteurs du rapport remarquent également que le thème du blanchiment de l'argent « étant le

talon d'Achille de toute l'industrie des drogues, on aurait pu s'attendre à ce que la presse fasse un effort pour dévoiler ses mécanismes et montre pourquoi il est si difficile de lutter contre ce phénomène ». La conclusion de ce volet de l'enquête est que les journaux contribuent à diffuser une image stéréotypée de la situation internationale des drogues: « un monde de crimes, de conflits et de corruption où les États-Unis, assumant le rôle de gendarme universel, exercent des pressions sur le reste du monde pour qu'il adopte une position plus dure ».

Un des éléments du débat qui a suivi la présentation du rapport a porté sur les raisons qui font que la presse sérieuse se livre à ce type de simplifications. Certains ont mis en avant des raisons économiques: « les grands journaux sont souvent sous le contrôle de puissants groupes – on pense en particulier à ceux de l'industrie de l'armement – liés eux-mêmes à des partis politiques ». Mais pour la majorité des participants il faut chercher une autre explication: les questions de géopolitique des drogues sont complexes; elles demandent d'aller au-delà des apparences et il n'est pas facile de les rendre claires pour le public. Or, la grande presse (et ce serait plus vrai encore des moyens de communication audiovisuels), au lieu de s'assigner pour mission d'éduquer le public, se contente de se « mettre à sa portée » en lui donnant donc des explications simplistes.

Alain Labrousse ■

1. ENCOD; *Narcmafie The Good, the Bad and the Real Truth, a Research into the European Press Coverage and of the Global Drugs Phenomenon*. Turin: Gruppo Abele, 95 p. [également en italien et en espagnol].

TRINITE-ET-TOBAGO: la guerre des « cartels »

Ce pays insulaire n'est pas seulement le premier producteur de marijuana dans les Caraïbes.² Il constitue également une des principales étapes de la cocaïne colombienne à destination des États-Unis et de l'Europe. Le rôle joué par les îles de Trinité (96 % des 1 300 000 habitants des deux îles) et Tobago tient surtout à leur situation.

L'île de Trinité, où se trouve la capitale Port Of Spain (500 000 habitants), est idéalement située face à la partie nord du delta de

l'Orénoque – une importante voie de transit de la cocaïne colombienne –, à l'est de la côte du Venezuela, dont elle n'est séparée

que par les 12 km du Golfe de Paria. Plus au sud, le territoire du Guyana est également utilisé par les trafiquants colombiens.

Le trafic de cocaïne a été pris en main, depuis la seconde moitié des années 1980, par des familles mafieuses dont les membres se trouvent des deux côtés du Golfe de Paria. En effet, parmi les

2. Voir « Le rideau de fumée de la marijuana » in *Drogue, trafic international* n° 1, p. 4.

nombreux Vénézuéliens qui, fuyant les dictatures de Juan Gómez (1908-1935), Rómulo Betancourt (1945-1947) et Marcos Pérez Jiménez (1952-1958), se sont réfugiés à Trinité, se sont infiltrés des criminels. Le transit de la cocaïne et de l'héroïne destinées aux États-Unis et à l'Europe est contrôlé par des gangs formés de Blancs (1 % de la population) installés à Trinité, liés aux « cartels » vénézuéliens (en particulier ceux de la ville de Tucupita) et, à travers eux, aux « cartels » colombiens.

Ces organisations vénézuéliennes envoient régulièrement à Trinité des quantités de cocaïne qui oscillent entre 300 kg et 2 tonnes. C'est précisément dans le Golfe de Paria qu'en août 2000 La Guardia, une unité antidrogue de Trinité-et-Tobago, a intercepté un bateau de pêche qui venait du Guyana et convoyait une tonne de cocaïne conditionnée dans des « briques » d'un kilogramme. Les matelots ont été exécutés, leurs corps et la cocaïne jetés à la mer et le bateau coulé. Mais des corps et des briques rejetés sur la côte de Trinité ont révélé cette affaire. Des groupes mafieux se sont efforcés de récupérer *manu militari* les briques que les pêcheurs avaient ramassées, faisant de nouvelles victimes. Une enquête menée par des correspondants locaux de *Drogues, trafic international* vient de conclure que ces tueries étaient le résultat d'un conflit entre organisations criminelles.

Pour briser le quasi-monopole du « cartel » vénézuélien de Tupica sur le transit de cocaïne par Trinité-et-Tobago, la mafia d'origine indienne (les Indiens et les Afro-Américains représentent chacun 40 % de la population du pays) dont les chefs se trouvent au sein du parti au pouvoir, le *United National Congress* (UNC), a tenté de s'approvisionner au Guyana. L'intervention de La Guardia, et la perte d'une tonne de cocaïne destinée à l'Europe, est un avertissement envoyé par le « cartel » de Tupica au « cartel » indien de Trinité-et-Tobago. Cette guerre connaîtra certainement de nouveaux épisodes.

Correspondance de Trinité-et-Tobago ■

> Affaires à suivre

AFGHANISTAN

Bernard Frahi le chef de la délégation du PNUCID basé à Islamabad (Pakistan) a confirmé, après une mission en Afghanistan en février, ce que *La Gazette internationale des drogues*³ annonçait dès le mois de novembre 2000 : les cultures de pavot ont quasiment disparu de la grande région productrice de l'est et, très probablement, de toutes les zones sous contrôle des Taliban. Des paysans qui n'avaient pas été sensibles au message de l'Emir Mollah Omar, selon lequel la sécheresse terrible qui frappe l'Afghanistan était une punition du ciel pour avoir cultivé le pavot, ont été emprisonnés à Djelalabad, la capitale de la province du Nangahar. Une enquête de terrain dans l'est du pays auprès des commerçants de l'opium, pakistanais et afghans, donne à penser que la mesure aurait en fait été suggérée par les mafias d'Asie centrale qui n'ont pas voulu jeter sur le marché, de crainte de voir les prix s'effondrer, les énormes stocks d'opium et d'héroïne accumulés à la suite des récoltes record de 1999 et 2000⁴. Elles auraient

donc proposé aux Taliban de compenser financièrement l'arrêt de la production pendant une ou plusieurs années. Cette information paraît confirmée par le fait que les Taliban ont eux-mêmes payé certaines communautés paysannes pour qu'elles ne cultivent pas le pavot. Cela est le cas pour la fraction de la tribu des Shinwari qui vit dans la montagne, dans une région où la culture est ancienne et où les paysans n'ont pas de ressources alternatives. Ce succès, largement médiatisé par le PNUCID, va être utilisé par les Taliban dans leur campagne pour revendiquer le siège de l'Afghanistan aux Nations unies. Ils vont également utiliser le chantage à la reprise des cultures l'année prochaine afin d'obtenir des fonds de la communauté internationale pour développer les zones agricoles concernées.

Alain Labrousse ■

3. Titre provisoire de ce qui est devenu *Drogues, trafic International*. L'article concernant l'Afghanistan se trouve dans son n° 1, dans la rubrique « Affaires en cours », p. 5.

4. 4500 t en 1999 (au lieu d'environ 2500 les années précédentes) et 3200 t en 2000.

> Nouvelles de dernière heure

BIRMANIE

Une grave crise frontalière a éclaté le 11 février quand des accrochages entre l'armée régulière de Rangoon et une rébellion ethnique, la *Shan State Army*, commandée par le colonel York Serk, ont débordé en territoire thaïlandais. York Serk, un ancien officier du « Roi de l'opium », Khun Sa⁵, qui avait refusé de se rendre aux autorités birmanes contrairement à son chef au début de l'année 1996, a déclaré : « *La zone que nous contrôlons est sur la route que les Birmans utilisaient pour le trafic de drogues. C'est pourquoi ils nous ont attaqués* ». Effectivement, dans la région s'est établie une branche de la *United Wa State Army*, commandée par Wei Shao

Kang, alliée du gouvernement de Rangoon. Cette milice se livre à la production d'héroïne et d'amphétamine sur une grande échelle comme l'ont dénoncé à maintes reprises les autorités thaïlandaises. Le général Khin Nyunt, chef des services secrets de l'armée birmane et un des hommes forts de la junte militaire au pouvoir, a rendu visite l'année dernière, au quartier général de son ami Wei Shao Kang⁶.

5. Les militaires birmans non seulement ont refusé de l'extrader aux États-Unis, mais l'ont logé dans une villa et permettent à ses enfants de réinvestir sa fortune dans le développement de l'économie birmane (hôtels, supermarchés, compagnies de transports, casinos).

6. Visite filmée par des journalistes thaïlandais.

On est par conséquent surpris lorsque le représentant du PNUCID à Rangoon, Jean-Luc Lemanhieu, en demandant une aide internationale accrue pour ce pays salué, le 22 février, « les efforts réels » de la lutte antidrogue en Birmanie, ajoutant dans un rapport que « l'opium et depuis quelque temps les amphétamines sont essentiellement produits dans les zones contrôlées par des ethnies rebelles ou ralliées depuis peu ». De nouvelles pièces à charge viennent pourtant d'être

versées au dossier.⁷ Elles montrent comment dans l'Etat shan, c'est l'armée elle-même qui organise et taxe la production d'opium. On peut lire notamment dans cet article très documenté : « un roulement est organisé entre les unités, car les commandants de bataillons prélèvent également des taxes pour l'entretien de leurs unités, taxes qui s'ajoutent à celle que chaque paysan doit verser pour planter le pavot. Chaque paysan doit payer une taxe importante à la fois par champ de pavot exploité et pour

chaque bataillon qui organise et taxe la production d'opium ». On peut lire un peu plus loin : « De nombreux officiers subalternes sont également impliqués, à titre personnel, dans le trafic des amphétamines, tandis que des officiers supérieurs possèdent des parts dans les raffineries d'héroïne ».

AFP, AEGD ■

7. « L'armée au pouvoir régent la production des opiacés » dans la Lettre internationale des drogues publiée par l'Association d'études géopolitiques des drogues (AEGD). Article rédigé par un des meilleurs experts sur la situation des drogues en Birmanie.

> Publication récente

Jean-François Boyer, *La guerre perdue contre la drogue*, Paris : La Découverte 2000, 345 p.

L'essentiel de ce livre est consacré à la guerre à la drogue menée par les Etats-Unis en Amérique latine. Beaucoup d'éléments présentés par le journaliste et réalisateur de documentaire Jean-François Boyer étaient déjà connus, que ce soit l'implication de la CIA dans les trafics des « contras » du Nicaragua, les rapports entre les mafias colombiennes et russes ou le rôle du Chili dans le trafic. Le cœur de l'ouvrage concerne le Mexique, pays où l'auteur vit et travaille depuis de nombreuses années. Il a recueilli donc une très vaste documentation pour montrer d'abord que l'on sous-estime le poids et le rôle des « cartels mexicains ». Ces derniers ont, au cours de la deuxième moitié des années 1990, supplanté leurs homologues colombiens en ce qui concerne l'approvisionnement du marché américain de la cocaïne. Mais surtout, l'auteur apporte des éléments nouveaux à l'appui de la thèse selon laquelle il existe, depuis le début des années 1980, des liens très étroits entre les « cartels » et le Parti révolutionnaire institu-

tionnel (PRI), au pouvoir depuis 70 ans. Une des principales sources de l'auteur est un rapport des renseignements militaires mexicains (CIAN), datant de 1995. On y lit : « Cette répartition des fonctions au sein du narcotraffic converge vers un centre de gravité supérieur, au sein de la structure du narcopouvoir, dont les principaux responsables sont les personnalités politiques suivantes : Carlos Hank Gonzalez⁸, Miguel de la Madrid et Carlos Salinas de Gortari [...] »⁹. Quel est le contenu de ce pacte entre les narcos et l'État ?, s'interroge Jean-François Boyer : selon ses interlocuteurs mexicains, des policiers de hauts rangs, des universitaires parmi lesquelles Jorge Castaneda, politologue devenu ministre des Affaires étrangères du président Vicente Fox élu à l'été 2000, des hommes politiques (dont un ancien ministre de Carlos Salinas), « les autorités financières du pays auraient invité les narcotrafiquants à investir leurs revenus dans une économie décapitalisée, en pleine restructuration ; en contrepartie,

la police et l'armée mexicaine fermeraient les yeux sur le narcotraffic ; et les deux parties s'engageraient à ne pas recourir à la violence et à négocier d'éventuelles arrestations au cas où il serait nécessaire de lâcher du lest vis-à-vis des autorités antidrogues américaines. L'État mexicain s'engagerait enfin à ne pas autoriser la DEA et les agences antidrogues américaines à participer à la répression sur son territoire ». Les États-Unis ne pouvaient pas ne pas être au courant de ces tractations, mais ont fermé les yeux, en particulier pour ne pas faire capoter la réalisation du marché commun nord-américain (ALENA). Ce livre apporte donc une pierre fondamentale au débat sur le rôle de l'économie criminelle au sein des sociétés contemporaines.

Alain Labrousse ■

8. Un des plus importants entrepreneurs et éminence grise du PRI. Le quotidien mexicain *El Financiero*, le 31 mai 1999, puis dans le *Washington Post* du 2 juin, publiait des morceaux choisis d'un rapport où le National Drug Intelligence Center (NDIC) du gouvernement américain qualifiait Hank de « menace criminelle importante à la sécurité des États-Unis » du fait de son implication dans le narcotraffic et le blanchiment. Le *Post* répétait à cette occasion qu'une enquête des douanes était en cours sur le clan Hank aux États-Unis.

9. Cité par Jean-François Boyer, op. cité.

Drogue Trafic International (DTI) se situe dans le champ de la « géopolitique de l'offre » tel qu'il est envisagé par l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT). L'OFDT, dans un proche avenir, devra en effet alimenter l'OEDT d'informations et d'analyses sur ce thème. DTI se penche donc de façon prioritaire sur les réseaux alimentant l'Europe et la France ; sur les politiques des pays européens ainsi que sur les pays bénéficiant de la coopération de la France dans le domaine des drogues. Les sources d'information sont officielles (gouvernements, PNUCID/ODDPC, OICS, Interpol, etc.) ou proviennent de « correspondants » de terrain (chercheurs, membres d'ONG, journalistes, etc.). Bien que les articles soient publiés sous la responsabilité de leurs auteurs, ils font l'objet préalablement de vérifications auprès de spécialistes, de recoupements, etc. En dépit de ces garanties, il est clair que « la géopolitique de l'offre » s'inscrit dans le cadre des sciences humaines et ne peut reposer (sauf en ce qui concerne les saisies ou les arrestations par exemple) sur les mêmes critères que les autres publications de l'OFDT. D'où l'inclusion d'une rubrique « mise au point » incluant d'éventuelles rectifications ou commentaires.

Rédacteur en chef: Alain Labrousse

Directeur de publication: Jean-Michel Costes

Maquette - mise en page: Frédérique Million

Ce bulletin paraît tous les mois, une fois par trimestre sur support papier et deux fois sur trois comme bulletin électronique.

Prochaine parution: 6 avril 2001
Contributions: date limite 26 mars 2001



Drogues Trafic International

Supplément du Drogues trafic international n° 2 - FICHE N° 1

LA PRODUCTION ET LE TRAFIC INTERNATIONAL DES DROGUES

NOTE sur le *World Drug Report 2000*, ODCCP, 2001

Le PNUCID, aujourd'hui *United Nations Office for Drug Control and Crime Prevention* (ODCCP) vient de présenter son second rapport sur la situation mondiale des drogues publié par *Oxford University Press* et disponible sur son site (www.undcp.org) Ce rapport n'a jusqu'ici ni une périodicité régulière (sa première édition datait de 1997), ni un contenu défini. L'édition précédente contenait par exemple un chapitre concernant les « usages traditionnels » ; un chapitre spécifiquement consacré à « l'amphétamine » et l'analyse de quelques situations nationales (*Country Profiles*). La nouvelle édition ne présente rien d'équivalent.

Le rapport se divise en trois grandes parties : une présentation des grandes tendances dans le domaine de la production, du trafic et de la consommation ; une analyse des trois piliers de la réduction de la demande : épidémiologie, prévention et traitement et un bilan des programmes de développement alternatif.

Introduction

Ces trois parties sont précédées d'une introduction du directeur exécutif de l'ODCCP, M. Pino Arlacchi qui, d'entrée de jeu, donne le ton de l'ensemble du rapport. Les premiers mots sonnent en effet la charge contre « la psychologie du désespoir qui s'est emparée des esprits » dans le domaine des drogues. Suivent une série de données tendant à accréditer l'idée de substantiels progrès, à tous les niveaux, dans la lutte contre les drogues. Seul le dernier des neuf points mis en avant n'est pas contestable : stabilité ou déclin des usages dans les pays développés. Le reste de la démonstration souffre de graves défauts méthodologiques... ou de simple logique. Par exemple, il est dit que les cultures de cocaïers ont substantiellement diminué en Bolivie et au Pérou, sans mentionner que cette diminution a été compensée par une augmentation quasi équivalente des superficies illicites en Colombie. Pour ce pays, on avance que la drogue, qui représentait 7 % du PIB au milieu des années 1980, n'en représente plus que 2,5 % aujourd'hui. Bien que de multiples facteurs entrent en jeu (en particulier le développement de l'économie globale du pays), cette réduction paraît contradictoire avec le fait que durant la même période les cultures illicites sont passées de 25 000 hectares à 130 000 hectares. Surtout, il faut savoir que le poids de l'industrie de la drogue dans le PIB a toujours fait l'objet d'évaluations divergentes de la part des meilleurs économistes colombiens (d'environ de 1 % à 10 % dans les années 1980). Si l'on ne se réfère pas à des sources très précises, l'affirmation d'une diminution du poids de la drogue dans l'économie colombienne ne repose sur aucune base scientifique.

Plus étonnante encore est l'affirmation selon laquelle « La fin de la Guerre froide et l'émergence de réels processus de paix dans un nombre de conflits qui paraissaient insolubles ont atténué les tensions au sein de la communauté internationale, facilitant la mise en place de la coopération »¹. Cette opinion, est dictée par le fait que la nouvelle situation internationale a permis au par exemple au PNUCID de passer directement des accords avec des républiques d'Asie centrale et du Caucase. Mais, d'une façon générale, c'est le contraire de ce qui est affirmé dans cette phrase que l'on observe : non seulement les conflits locaux en cours n'ont pas été résolus par la fin de la Guerre Froide - Angola, Afghanistan, Birmanie, Colombie, pour ne citer que de grands pays producteurs de drogues -, mais de nouveaux conflits ont éclaté : ex-Yougoslavie, Caucase, Asie centrale, Grands Lacs, Afrique de l'Ouest, etc. Les grandes puissances n'ayant plus de raison de les manipuler en fonction de leurs intérêts, les belligérants ont dû chercher ailleurs des sources de financements, en particulier dans le trafic de produits licites et illicites. C'est précisément le contrôle des zones de production par des factions armées qui rend particulièrement difficile la lutte contre la production et le trafic.

En conclusion, on souligne que les grands Etats producteurs se sont engagés lors de la Session spéciales de l'Assemblée générale des Nations unies (UNGASS), en juin 1998, à éradiquer les cultures illicites avant 2008.

I) GRANDES TENDANCES DE LA PRODUCTION, DU TRAFIC ET DE LA CONSOMMATION

Cette première partie est en fait une sorte de commentaire des données contenues dans un rapport de l'ODCCP publié il y a plusieurs mois sur son site : *Global Illicit Drug Trends 2000*.

Production de cocaïne

Pour la production de cocaïne, l'optimisme exprimé dans l'introduction est aussitôt contredit : on souligne que le Pérou et la Bolivie, ayant perdu une grande partie du débouché colombien pour leur production de pâte base, la transforment eux-même en chlorhydrate de cocaïne sur une large échelle.

Il n'est nulle part fait mention d'informations, pourtant en possession du PNUCID, sur des cultures expérimentales existant dans diverses parties du monde, en particulier au Congo (Kinshasa)².

Production d'opiacés

Pour la production d'opium, le rapport remarque que la diminution de la production en Asie du Sud-Est est « paradoxalement » accompagnée d'une augmentation de l'héroïnomanie dans les pays producteurs. Une des explications données est que l'héroïne colombienne a augmenté ses parts de marché aux USA au détriment de celle qui était traditionnellement importée du Triangle d'or qui doit donc être commercialisée localement. Une autre raison non mentionnée (que l'on cite pourtant dans des rapports internes du PNUCID) est qu'une éradication « excessive » de l'opium a privé un certain nombre de consommateurs d'une drogue utilisée traditionnellement, en particulier par les minorités ethniques du nord de la Thaïlande, lesquelles sont passées à l'héroïne largement disponible.

¹ p. 4, c'est nous qui traduisons.

² Voir OFDT *Drogues, trafic international* n° 1 de février 2001.

Production de dérivés du cannabis

Rien de neuf sur le front du cannabis, mais on s'étonnera de la reprise du chiffre de 50 000 hectares de cultures fourni par le ministère de l'Intérieur marocain, alors que la plupart des observateurs, espagnols en particulier, s'accordent pour l'estimer à un minimum de 80 000 hectares³.

Trafic de cocaïne et d'héroïne

Sur le plan du trafic le rapport fait justement remarquer que les saisies de cocaïne et d'héroïne ne sont pas proportionnelles au volume de production de chacune de ces deux drogues : en 1998, 380 t saisies sur 824 t produites (estimation) pour la première et seulement 75 t sur 600 t pour la seconde. L'explication donnée par le rapport est que « *l'offre et la demande de cocaïne sont davantage concentrées géographiquement et les envois se font par grosses quantités, souvent sur des cargos* ». Effectivement les pays producteurs sont trois pays andins et les deux grands marchés consommateurs sont ceux des États-Unis et de l'Europe. Mais il existe un autre facteur : l'héroïne est plus chère à la sortie des laboratoires (3 000 à 5 000 dollars pour 500 à 1 000 dollars pour la cocaïne) et rapporte davantage au niveau de la vente aux consommateurs du fait qu'elle ne peut être injectée avec un degré de pureté dépassant 10 %. Il s'agit d'un produit rapportant davantage, ce qui pousse les trafiquants à diversifier leurs risques. Au contraire les Colombiens agissent comme si les coûts de production de la cocaïne étant négligeables : peu importe ce qui est saisi, les profits se faisant sur ce qui passe.

Quant aux drogues de synthèse, si le nombre de saisies dépasse très largement celles de l'héroïne en 1998, les quantités interceptées ne représentent qu'un tiers de ces dernières.

Les trafics en Europe

Toujours en ce qui concerne le trafic, le rapport remarque que si les saisies d'héroïne avaient augmenté de 25 % en Europe (au sens géographique) par an dans les années 1980, cette croissance n'a été que de 5 % dans les années 1980. Quelques exceptions, en particulier celle de la Turquie où les saisies d'héroïne et de morphine ont triplé durant la dernière décennie simultanément à celle d'anhydride acétique, le principal précurseur de cette drogue. Un fait qui confirme que la Turquie est le principal fournisseur d'héroïne pour le marché de l'Europe de Schengen. Aux États-Unis, les importations d'héroïne d'Amérique latine (Colombie et Mexique) ont pris 60 % du marché au détriment de la production du sud-est asiatique.

En revanche l'Europe a connu un rythme de croissance annuel de la cocaïne de 21 % au cours de la dernière décennie. Les deux principaux pays d'entrée sont l'Espagne et les Pays-Bas qui, à eux deux, ont représenté 63 % des saisies en 1997-1998. Si traditionnellement l'importation et la distribution de cocaïne ne sont pas entre les mains de la grande criminalité organisée, on observe néanmoins une présence accrue des gangs nigériens et albanais ainsi que des liens qui se renforcent entre les organisations colombiennes et leurs homologues italiennes et russes.

La baisse du trafic mondial de marijuana est attribuée au rétrécissement du plus important marché mondial, celui des États-Unis et aux campagnes d'éradication menées avec succès en Amérique latine. La hausse de la demande en Europe a provoqué une augmentation des saisies

³ Cette mansuétude à l'égard du Maroc n'est peut-être pas étrangère au fait que l'ambassadeur du Maroc à Vienne se livre à un intense lobbying auprès du PNUCID pour accréditer l'idée que son pays se livre à une lutte frontale contre les cultures illicites et le trafic des drogues.

durant la première moitié des années 1990, mais la situation s'est ensuite stabilisée. L'Albanie a été le principal fournisseur de marijuana sur le marché européen (principalement en Italie et en Grèce) en 1998 et 1999. En revanche, les saisies de haschisch durant les trois dernières décennies, même si leur croissance annuelle est passée de 14 % dans les années 1980 à 5 % dans les années 1990, ont connu une croissance ininterrompue. Bien que le Maroc soit à l'origine de 90 % des quantités saisies, les commanditaires du trafic appartiennent, dans leur majorité, à des nationalités européennes.

Le trafic des dérivés amphétaminiques

C'est le trafic des dérivés amphétaminiques qui a connu la plus forte croissance au niveau mondial durant la dernière décennie, les saisies quadruplant entre 1990 et 1998, tandis que celles de cocaïne et d'héroïne n'augmentaient que de 50 %. Le trafic s'est concentré, dans les années 1990, dans trois régions du monde : l'Asie de l'Est et du sud-Est a représenté 41 % des saisies ; l'Europe de l'Ouest 38 % et l'Amérique du Nord 16 %. C'est l'Europe qui a connu la plus forte hausse du rythme des saisies (25 %) au cours de la décennie. Le Royaume-Uni a représenté à lui seul 20 % des saisies en 1997-1998. Durant la seconde moitié des années 1990, l'Europe est devenue un important exportateur d'ecstasy pour les marchés de l'Amérique du Nord, le Pacifique (Afrique et Nouvelle Zélande) et l'Afrique du Sud. En 1999, ce sont les États-Unis qui ont réalisé dans le monde les plus importantes saisies d'ecstasy dans le monde et la plupart d'entre elles reposaient sur des pilules importées d'Europe.

La consommation mondiale

Selon des données fournies par 134 pays à l'UNDCP, 96 % de ces pays signalent des consommations de cannabis ; 87 % d'opiacés de différents types ; 81 % de différentes formes de cocaïne et 73 % de dérivés amphétaminiques. 24 % de ces pays seulement sont concernés par l'ecstasy. Il est affirmé que si l'immense majorité des usagers de dérivés du cannabis ne passent pas à d'autres drogues, en revanche, ceux de cocaïne et d'héroïne « ont consommé du cannabis au début de leur itinéraire d'usager ».

Europe, asie et océanie

Le dénominateur commun de ces trois régions du monde est le problème posé par les opiacés qui sont à l'origine des 2/3 des demandes de traitements dans les deux premières. Une autre caractéristique commune : l'importance de la demande de traitements pour les dérivés amphétaminiques, principalement en Asie. Enfin, dans ces trois zones, la cocaïne semble avoir peu d'impact sanitaire : 5 % des demandes en Europe de l'Ouest.

Amériques

Dans cette seconde région au contraire, les problèmes posés par la cocaïne, en particulier sous forme de *basuco* (pour l'Amérique latine et les Caraïbes) et le crack (États-Unis) est à l'origine de 61 % des demandes de traitement. Aux États-Unis, les 3/4 des demandes de traitement pour cocaïne sont relatives au crack.

Le rapport insinue cependant que les statistiques officielles des États-Unis concernant les usagers d'héroïne (597 000 pour la prévalence annuelle) sont sous-estimées et fournit le chiffre de 935 000 pour 1997. On note également le chiffre élevé de demandes de traitement pour abus de dérivés de cannabis (25 %). Il est attribué au fait que les productions domestiques de cannabis contiennent un taux de THC très élevé.

Afrique

En Afrique, l'usage de la marijuana est à l'origine de 60 % des demandes de traitement. Aucune explication n'est fournie pour expliquer cette situation. On observe sur ce continent une augmentation de l'abus de toutes les autres drogues : les opiacés en Afrique de l'Est, la cocaïne en Afrique de l'Ouest et les drogues de synthèse (ou des médicaments détournés) dans toutes les régions.

Après avoir envisagé la situation par région du monde, le rapport se livre à une présentation par produit.

Les opiacés

Un accroissement de leur usage est observé dans les régions de transit - Asie centrale, Europe de l'Est, pays sur la route des Balkans, Afrique du Sud et de l'Est - ainsi que dans les régions où leur consommation est relativement nouvelle comme les pays d'Amérique du Sud.

Une stabilité est notée pour l'Europe de l'Ouest (excepté pour le Royaume-Uni et certains pays nordiques) et les USA (après plusieurs années de très forte augmentation).

La cocaïne

On souligne un déclin de l'usage de cette drogue sur son principal marché traditionnel, les USA. Partout ailleurs les consommations sont à la hausse.

Les dérivés du cannabis

Stabilité aux USA et déclin dans la plupart des pays d'Asie. Accroissement de l'usage partout ailleurs.

Les dérivés amphétaminiques

La consommation de ces produits est partout à la hausse, particulièrement en Asie, en Amérique du Nord et en Europe.

II) LES TROIS PILIERS DE LA REDUCTION DE LA DEMANDE (EPIDEMIOLOGIE, PREVENTION, TRAITEMENTS)

La dernière partie du rapport, pour l'essentiel, ne fait pas un bilan des dispositifs existant dans les différentes parties du monde comme on s'y attendrait, mais se présente comme un manuel qui fait le point sur les approches et les méthodologies dans ces différents domaines en les illustrant par des pratiques nationales ou locales. C'est ainsi qu'en ce qui concerne le recueil des données, on met en avant le projet européen ESPAD.

Pour la prévention, on insiste sur des évidences telles que l'interdisciplinarité, l'importance des réseaux locaux, le croisement de l'approche scientifique et des données de terrain. L'approche comportementaliste américaine est également largement privilégiée.

Ces domaines ne sont manifestement de la compétence et la place qui leur est faite constitue vraisemblablement une réponse commode (elle n'est pas prolongée par une implication de terrain) à la critique adressée à l'organisation onusienne de faire porter l'accent davantage sur la demande que sur l'offre.

III) LE DEVELOPPEMENT ALTERNATIF

Dans ce domaine, qui est au centre de ses activités, le PNUCID est également sur la défensive, d'où une répétition de développements figurant déjà dans l'introduction, comme l'historique des succès de l'éradication des cultures illicites. Ce qui est affirmé en quelques lignes mériterait chaque fois des développements contextuels beaucoup plus substantiels pour faire sens. Par exemple l'éradication du pavot et de la consommation d'opium n'ont été aussi rapides et radicaux en Chine que du fait de l'existence d'un régime totalitaire. Cela n'a pas empêché depuis une vingtaine d'années le redémarrage d'une toxicomanie de masse dans ce pays. On pourrait faire les mêmes remarques en ce qui concerne l'Iran de Khomeiny. Quant à l'éradication du pavot en Turquie, il s'est accompagné de l'achat de la récolte aux paysans pendant plusieurs années, ce à quoi se sont toujours opposés le PNUCID et les Etats-Unis.

Beaucoup plus acceptables sont les remarques selon lesquelles les cultures illicites se développent dans un contexte d'extrême pauvreté et de conflits.

Une très longue partie concerne l'historique des législations mises en place dans ce domaine par la communauté internationale avant d'aborder l'analyse des résultats des projets. C'est la Thaïlande qui est présentée en exemple.

On évite de mettre en relief d'une part le fait que des investissements énormes ont été faits dans ce pays (pour des raisons politiques car il s'agit d'une base arrière de l'Occident face au communisme chinois et à son allié birman) et que d'autre part l'éradication « excessive » de l'opium a entraîné un développement de l'héroïnomanie parmi les populations tribales de cette région.

De même les succès remportés au Pérou tiennent moins au développement alternatif qu'au fait que les Etats-Unis ont mis en place une chaîne de radars qui interdit désormais aux trafiquants colombiens de venir acheter la pâte base dans la vallée du Huallaga, entraînant un effondrement des prix de la drogue et un désintérêt progressif des paysans. De même, les succès du projet dans le district de Dir, au nord du Pakistan, s'expliquent dans une large mesure par le fait que la production s'est déplacée en Afghanistan, de l'autre côté de la frontière.

En conclusion le rapport fait justement remarquer que les sommes consacrées au développement alternatif par les pays donateurs sont dérisoires par rapport aux besoins des populations. On pourrait ajouter, « également par rapport aux profits des trafiquants ». Le budget annuel du PNUCID dans ce domaine correspond au coût sur le marché de quelques centaines de kilos de cocaïne vendus dans la rue ou deux ou trois tonnes de cette drogue au prix de gros.